



L'enfant handicapé accueilli dans l'école ordinaire, tout le monde est pour ! Mais les belles paroles ne s'accordent pas toujours avec le quotidien des parents. *Ombres & Lumière* a donné la parole à tous les acteurs – parents, professionnels, politiques – pour comprendre ce qui coince, et ouvrir des voies.

Dossier coordonné par **Christel Quaix** - cquaix@och.fr

L'école inclusive, utopie ou réalité ?

SOMMAIRE

P.26 **ALEXANDRE, PARMI LES AUTRES**
Reportage

P.28 « **IL FAUT QUE L'ENVIRONNEMENT S'ADAPTE AUX BESOINS DE CHACUN** »
Interview

P.30 **L'INCLUSION, MAIN DANS LA MAIN**
Table ronde

P.33 **LETTRE À ALICE**
Méditation

« **V**ous savez, Madame, c'est compliqué ! » Je pense que le mot « compliqué » est celui que nous avons le plus entendu tout au long de la scolarité de notre fille, avec le discours sous-jacent, « votre fille serait tellement mieux ailleurs » », lance d'emblée Fanny, maman de Brune, 10 ans, atteinte du syndrome du cri du chat, quand elle revient sur le parcours scolaire de sa fille. Elle ajoute : « Alors oui, c'était compliqué mais pas suffisamment pour que nous baissions les bras. Aujourd'hui, Brune est en Ulis. Les professeurs et les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH, ex-AVS) ne sont pas armés pour comprendre toutes les difficultés liées au handicap et les appréhender. C'est un véritable problème. Un instituteur même de bonne volonté ne peut pas être à lui seul enseignant, psychologue, psychomotricien ». Ce « compliqué », Sandrine l'a aussi entendu plus que de raison. « Dès la fin de la grande section de maternelle, nous avons subi des pressions pour que Charlotte, porteuse de trisomie 21, quitte l'école. On nous disait qu'elle ne suivait pas, que ça ne l'intéressait pas. Pour nous, l'Ulis était le parcours normal, alors nous nous sommes accrochés. Elle s'est finalement retrouvée dans une classe spécialisée où ils n'étaient que deux porteurs de handicap, les autres ayant juste des retards d'apprentissage. Il n'a jamais été question de changer les méthodes d'enseignement pour s'adapter à Charlotte », témoigne-t-elle avec un brin de

AMELIE-BENOIST / BSIP



341 500

ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP ONT FAIT LEUR RENTRÉE EN 2018, SOIT 20 000 DE PLUS QU'EN 2017.

Source : Ministère de l'Éducation

tristesse. Une situation rencontrée par de nombreuses familles. Les Ulis accueillent de plus en plus d'enfants qui ont des problèmes d'apprentissage, des problèmes sociaux et qui « prennent la place » des enfants porteurs de handicap qui, du coup, n'ont pas les facultés de suivre dans ces classes.

Parcours du combattant

« On essaie toujours de pousser vers le haut ceux qui réussissent, ceux qui ont amorcé un apprentissage, mais les autres, on les laisse sur le bord du chemin. C'est un souci majeur pour

moi », complète Sandrine. Il n'est pas rare que les parents soient confrontés à une certaine condescendance du milieu enseignant : on leur fait plus ou moins gentiment comprendre qu'ils sont dans le déni du handicap et qu'ils s'accrochent à l'école pour ne pas renoncer à la vie normale. Leur connaissance de l'enfant, leur prescience de ses capacités peuvent être balayées d'un revers de main... On peut sans forcer le trait, parler d'un véritable parcours du combattant

« Quelle est l'inclusion quand l'enfant ne va à l'école que deux heures par semaine ? C'est dur pour lui et ça déstabilise la classe. » Emilie, maman d'Audrey



THIERRY ZOCOLAN / AFP

vécu par les familles. Il commence souvent avant que l'enfant ait mis un premier pied au sein de l'école. Quand Emilie évoque la scolarité d'Audrey, 9 ans, qui souffre d'une déficience intellectuelle, la colère d'une maman blessée et révoltée pointe dans sa voix : « Audrey a été refusée dans l'école privée où était scolarisé notre aîné. La directrice nous a dit que ce serait mieux qu'elle ne soit pas dans la même école que son frère pour qui c'était déjà lourd d'avoir une sœur handicapée. Ce coup-là, je ne l'avais pas senti venir et ça a été un des plus durs que j'ai eu à vivre dans le handicap. Je me suis tournée vers l'école publique du quartier. Là, la directrice m'a répondu au téléphone que l'école publique récupérerait tous « les cas ». Elle m'a dit qu'elle était obligée d'inscrire Audrey mais qu'elle ne pourrait l'accueillir qu'une fois par semaine, après la sieste et accompagnée d'une AESH. Quelle est l'inclusion quand l'enfant ne va à l'école que deux heures par semaine ? C'est dur pour lui et ça déstabilise la classe. » Et de conclure, amère : « Je n'ai pas

Arrivée d'une élève handicapée à l'école primaire Pierre Mendès-France à Clermont-Ferrand, à la rentrée des classes.

pris rendez-vous, la directrice n'aura jamais vu Audrey ».

La loi du 11 février 2005 garantit théoriquement l'accueil des enfants porteurs de handicap à l'école. Les chiffres sont encourageants avec une hausse notable de la scolarisation. Mais cette loi n'a-t-elle pas aussi « vendu du rêve » ? Kristelle Chassang, maman d'Ethan, autiste, écrit dans un livre (1) : « La loi a beau jeu d'auto-riser la scolarisation des enfants handicapés : dans les faits, la réussite de cette intégration dépend beaucoup de la bonne volonté des enseignants, et chaque année les cartes sont rebattues. Parmi les nombreux parents rencontrés sur ce chemin de croix, beaucoup n'ont pas eu la force, ni même l'idée de se dresser contre tous ceux qui ont voulu exclure leur enfant du système ». Un élève qui est en classe ordinaire à 6 ans a ainsi un risque sur deux de ne plus l'être à 10 ans. Les enfants autistes sont particulièrement touchés par la non-scolarisation en milieu ordinaire, qui n'intègre que 20% d'entre eux. Au final, les enfants non scolarisés se comptent par milliers...

Ajustements permanents

Plus qu'un autre, le projet d'inclusion nécessite des adaptations, des ajustements permanents et une totale flexibilité. Cette volonté d'inclusion, quand elle ne prend pas en compte ces données, semble vouée à l'échec. Elle crée un climat négatif, culpabilisant les parents qui vont vers les établissements spécialisés : ils peuvent avoir l'impression de baisser les bras. Sandrine a fini par lâcher prise l'année dernière et elle a inscrit sa

filie âgée de 10 ans en IME. « Les échanges avec des professionnels ou au sein de mon groupe Cœur de maman m'ont aidée à prendre cette décision. Le bien-être de Charlotte est très net. Elle fait des activités variées qui l'épanouissent certainement mieux, raconte-t-elle. Mais qu'en est-il des acquisitions scolaires ? L'enseignante n'est arrivée à l'IME qu'en novembre et c'est en mars que je viens de recevoir le programme de Charlotte. Elle a droit à trois demi-heures de cours par semaine. Cela laisse perplexe ». Emilie confirme : « C'est pour cela que les parents ne veulent pas d'IME car l'aspect cognitif n'est plus ou presque plus assuré. Or il y a plein de choses à imaginer. Une Ullis avec toutes les prises en charge dont l'enfant a besoin serait un premier pas. Faire cohabiter le thérapeutique et l'éducatif semble une évidence mais ça ne l'est pas pour beaucoup... Je pense aussi qu'il faut que les parents se posent les bonnes questions : qu'est ce qui est fondamental pour moi ? Pourquoi je fais ce choix ? Quel est le meilleur pour le développement de mon enfant ? Quand on a bien défini les objectifs, on fait les bons choix. » Le choix de l'inclusion est clairement celui privilégié par Fanny qui considère qu'elle est précieuse pour Brune : « C'est lui permettre d'être au contact d'autres enfants qui n'ont pas de problème. Je refuserai toujours que ma fille soit exclue d'une société dans laquelle elle est née et où elle a sa place. La solution est-elle d'exclure un enfant de l'école quand il n'y est pas bien ? Je ne le pense pas. C'est à l'environnement d'apporter des solutions. Et je trouve que les choses commencent à bouger. On voit certains enfants qui sont à temps

partagé entre l'IME et une Ullis. C'est très positif. »

Christel Quaix

(1) Ethan ira-t-il à l'école ? Le combat d'une mère, Ed. Autrement.

(2) Source : Ministère de l'Éducation Nationale, octobre 2016

Lexique

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire. De petites classes spécialisées au sein d'écoles primaires (Ullis école, ex-Clis) ou de collèges (Ullis collège), avec des passerelles.

IME : Institut Médico-Educatif qui accueille des enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle.

ESS : Equipe de suivi de scolarisation de l'enfant. Elle réunit au moins une fois par an la famille, l'enseignant référent, les enseignants de l'élève porteur de handicap, les professionnels de santé et les professionnels des services sociaux.

PPS : Projet personnalisé de scolarisation. Un acte écrit qui sert à définir les besoins particuliers d'un enfant en situation de handicap au cours de sa scolarité (matériel pédagogique adapté, accompagnement humain...).

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile. L'intervention du Sessad a lieu dans différents lieux de vie et d'activité de l'enfant, comme le domicile ou l'école, pour favoriser l'intégration scolaire, l'acquisition de l'autonomie et le soutenir dans sa scolarité et ses apprentissages.



Reportage

Alexandre, parmi les autres

Le collège Sainte Thérèse de Bougival (Yvelines) développe depuis des années une politique inclusive à l'égard des jeunes porteurs de handicap. Ombres & Lumière y a suivi toute une matinée Alexandre, élève en classe de 5^e et autiste. Une inclusion au cordeau.

Texte et photo Christel Quaix

Un large perron, de la pierre de taille, le collège Sainte Thérèse, implanté en bord de Seine, ressemble plus à une grosse maison de famille qu'à un établissement scolaire. Il est huit heures quand une musique retentit dans la cour. Pas de sonnerie stridente ici. Tout semble mis en place pour créer une atmosphère paisible. Les élèves de la cinquième « parme », bien plus poétique que 5^e B ou 3, se mettent en rang pour suivre leur professeur d'anglais. Alexandre s'installe au fond de la classe à côté de Christine, son AESH depuis l'année dernière. Cet adolescent atteint d'autisme bénéficie de son aide quinze heures par semaine. Des yeux bleus pétillants, un sourire charmeur, il attire d'emblée la sympathie. Quand un de ses camarades fait l'appel, il lance un tonitruant « I am here ! ». Ce matin, le travail porte sur l'English breakfast. Alexandre a souvent le bras levé. Très participatif, il répondrait

volontiers à toutes les questions. « C'est bien, mais souvent il lève la main avant la fin de la question et du coup sa réponse peut tomber à l'eau », explique Christine qui copie la fin de la leçon qu'Alexandre n'a pas eu le temps de noter. On sent le binôme bien rodé.

Noté comme les autres

La musique retentit. Le français succède à l'anglais. Alexandre sort sa dictée corrigée, tapée à l'ordinateur. C'est une facilité qui lui est accordée, quand ses camarades doivent écrire à la main. « Il est noté comme les autres. Mes critères d'évaluation sont les mêmes pour tous mais je veille à mettre un commentaire encourageant », explique sa professeur. Elle complète : « La présence de l'AESH, qui le stimule et le recentre, lui permet de suivre le programme. Les autres élèves ont dû s'habituer à leurs échanges et aux bruits que peut faire Alexandre. En fin de journée, quand il est fatigué, il rit souvent tout seul ». Comme pour confirmer ses propos, on entend Chris-

tine dire : « Alexandre, reste avec moi ; concentre-toi. Mets un peu le turbo ». Les rappels sont constants. Les élèves doivent apporter Perceval pour la semaine prochaine. Christine l'écrit tout de suite dans le cahier de liaison qu'elle a instauré pour communiquer avec la maman d'Alexandre. « Ça rassure mes parents », confie l'adolescent avec un air mutin. Un outil sans doute capital pour que la scolarité se déroule au mieux. La réussite d'Alexandre passe par sa volonté, lui qui déclare aimer l'école, mais aussi par la mobilisation de tous autour de lui.

Récréation. Si Alexandre passait son temps à marcher seul autour de la cour l'an dernier, cette année, il s'intègre plus aux autres. Pas forcément évident d'entrer en interaction, pour lui qui suit depuis des années des ateliers en habileté sociale. « Tu veux un mars ? » est sa phrase fétiche... Astuce qu'il a trouvée pour entamer un dialogue, même s'il n'a pas de douceur à portée de main. Pour ce fan

de foot, le ballon rond est aussi un bon moyen d'inclusion. Idriss le confirme : « J'aime lui faire des petits ponts ! » Salomé, une autre camarade, reconnaît qu'il est quand même parfois un peu exclu : « Certains, qui ne sont pas de notre classe, peuvent se moquer de lui car il prend tout au premier degré. S'il y en a qui l'embêtent, nous, on le défend ». Julian le trouve « gentil, ouvert et courageux ». Quant à Alexis, ce qu'il préfère, ce sont ses blagues. Preuve de son intégration ? Il a été élu délégué de classe cette année.

Politique d'immersion

Les quinze minutes de récréation sont finies, les confidences aussi.

C'est parti pour deux heures de science. Là, ce sera sans Christine, alors Alexandre s'installe au 1^{er} rang. L'esprit vif, il est toujours aussi actif en cours. Les élèves travaillent en groupe sur l'énergie solaire. Pas facile pour lui de se coordonner avec ses camarades mais il se désigne d'emblée comme le rapporteur. La gentillesse des autres à son égard est palpable. D'ailleurs savent-ils vraiment qu'il est autiste ? Pas sûr... A Sainte Thérèse, il y a une réelle politique d'immersion, et il est devenu naturel pour les uns et les autres de côtoyer AVS et élèves différents. « Nous sommes un petit établissement avec une ambiance familiale, confie

Bénédicte Prat, chef d'établissement. Les contacts entre les jeunes et les adultes sont fréquents. Les enseignants acceptent que tous les enfants ne marchent pas dans la classe comme un seul homme. Ils échangent beaucoup entre eux, et ils ont acquis au fil des années une réelle expertise pour s'occuper des élèves à particularité. Tout est mis en place pour faciliter la vie de chacun ». Ainsi quand il n'a pas d'AESH, Alexandre prend en photo le cahier d'Estelle à la fin du cours. « Je suis contente de pouvoir l'aider. Parfois, il parle trop fort, c'est juste ce qui m'énerve », déclare-t-elle timidement.

« L'entrée au collège a demandé à Alexandre encore plus d'autonomie confie sa maman, contactée au téléphone. C'était compliqué pour lui de s'adapter à plusieurs interlocuteurs et à différentes méthodes de travail. Mais il y arrive grâce à la bienveillance générale. Pour nous, c'était une évidence que l'avenir d'Alexandre passait par l'école et nous avons réussi à embarquer tout le monde dans notre projet. L'alchimie a toujours fonctionné ». Une intégration réussie ! ●



◀ Un an et demi après son entrée au collège, Alexandre (au centre) est de plus en plus à l'aise en récréation.



INTERVIEW

« Il faut que l'environnement s'adapte aux besoins de chacun »

Fondatrice de l'association « Grandir à l'école et en société », devenue secrétaire d'Etat aux personnes handicapées en 2017, **Sophie Cluzel** a fait de l'école inclusive un de ses chantiers prioritaires. Elle a reçu *Ombres & Lumière* au ministère.

Vous avez réalisé une grande concertation sur l'école inclusive, et promis des changements à la rentrée 2019...

Aujourd'hui, ce que veulent les familles et les enfants avec un handicap, c'est pousser les portes de l'école de la République en fratrie, et que l'école puisse s'adapter – c'est bien tout l'enjeu de la loi de 2005, que l'environnement s'adapte aux besoins de chacun. La réalité, c'est que nous avons 340000 élèves scolarisés en situation de handicap, de la maternelle au BTS, ce qui représente 2,5 % de la totalité des élèves scolarisés, et qu'il existe encore des ruptures de parcours. Et nous n'avons pas encore les réponses adaptées.

Nous avons fait une concertation pour mettre tous les sujets sur la table et interroger tous les acteurs : les enseignants, les syndicats, les accompagnants, mais aussi les familles, avec leur expertise pa-

rentale et les acteurs associatifs du médico-social. La réussite de la scolarisation des enfants handicapés s'appuie sur ce triptyque : Education nationale, famille, médico-social. C'est cela qui fait la vie quotidienne d'un enfant handicapé, qui a besoin d'éducatif, de rééducatif comme d'apprentissages.

Quelles mesures sont prévues à ce stade ?

D'abord former les enseignants. C'est l'enjeu de la plateforme de ressources numériques qui va être en place dès septembre, et qui est déjà testée afin d'avoir, en trois clics, des réponses d'adaptation pédagogique en cas de retard ou de difficulté particulière. Ensuite, accompagner les familles avec, dès la rentrée, dans chaque académie un numéro de téléphone dédié pour avoir une réponse locale, pour savoir où en est mon dossier, quelle est ma difficulté, etc. Ceci pour être au plus près des besoins des familles. Nous allons également simplifier la vie des familles ad-

ministrativement, dans le sens où le dossier à la MDPH va être géré avec des attributions au-delà d'une seule année scolaire, pour éviter les ruptures et de repasser sans arrêt au guichet. Désormais, les droits à compensation, aides techniques, accompagnement... seront valables pour toute la durée de l'école élémentaire, ou du collège, ou du lycée.

Il y a beaucoup d'attentes relatives aux AESH...

C'est une autre mesure capitale : il n'y aura plus d'AESH recrutés en contrats aidés, tous seront recrutés en contrats de droit commun de la fonction publique, un contrat de trois ans renouvelable une fois, pour accéder ensuite à un CDI au sein de l'Education nationale. Ces AESH feront partie intégrante de la communauté éducative, auront des contrats pérennes et, pour nombre d'entre eux, surtout ceux qui sont dans le secondaire, il pourra y avoir des contrats hebdomadaires beaucoup plus impor-



LEON TANGUY / MAXPPP

◀ Sophie Cluzel à la sortie du Conseil des ministres.

L'inclusion scolaire des enfants polyhandicapés, comment prendre en compte leurs besoins spécifiques ?

Je ne dis pas qu'il faut fermer les établissements spécialisés. Il faut les transformer, afin qu'ils deviennent des plateaux techniques, des plateaux ressources. On peut être scolarisé quand on est polyhandicapé ; on peut recevoir un enseignement et ceci pas forcément dans l'école. Il faut être inventifs ! Quand on ne peut pas déplacer les murs, il faut faire en sorte que les murs s'ouvrent à cette coopération. L'école peut aller dans l'établissement médico-social et vice versa.

N'y a-t-il pas quand même une contradiction entre la souplesse que demande l'inclusion, et le caractère très normatif de l'Education nationale ?

Le handicap permet une clé d'entrée différente pour les enseignants. Quand il y a des adaptations pour quelques-uns, cela sert à l'ensemble de la classe. Il faut qu'on objective l'impact positif de cette école inclusive pour chaque enfant et pour le bien de tous. Mais il est certain que l'implication des directeurs d'établissement, des recteurs, des inspecteurs, est essentielle, et je m'attache avec le ministre de l'Education nationale à les mobiliser. ●

Recueilli par Christel Quaix et Cyril Douillet

@ LIRE AUSSI SUR LE WEB

l'interview complète de Sophie Cluzel et le regard d'Aurélien Pradié, député du Lo

tants en termes d'heures et donc une meilleure rémunération.

Les AESH vont devenir un vrai personnel ressource de cette école inclusive. Ils seront gérés par des PIAL, des pôles inclusifs d'accompagnement localisés, présents dans chaque groupe scolaire. Nous mettons en place une vraie gestion RH, qui reconnaît que ces personnes ont droit à une carrière et à de la formation. Mais attention, que les familles soient rassurées : en aucun cas c'est l'école qui déterminera le nombre d'heures d'accompagnement, ce sera toujours la MDPH.

Comment faire entrer le médico-social à l'école ?

Pour faciliter la vie de l'enfant et des parents, il faut une unité de lieu. Nous faisons enfin rentrer, avec des conventions, le médi-

co-social dans l'école pour que ces regards professionnels croisés se passent au sein de l'école. Il ne faut plus que l'enfant en soit extrait pour faire sa rééducation. Evidemment ça va demander du temps aux établissements, parce qu'il va falloir penser la mise à disposition, par exemple, d'une salle de rééducation, etc. Par ailleurs, je crois beaucoup aux formations conjointes, entre chefs d'établissement et responsables du médico-social. Cette coopération se fait déjà dans certains lieux, tel qu'au lycée Les Bourdonnières à Nantes par exemple, où le médico-social est dans l'école depuis 30 ans, et ce avec des élèves qui ont des besoins spécifiques importants.

Comment envisagez-vous de manière concrète



Table ronde

L'inclusion, main dans la main

Impossible de réussir l'inclusion sans mettre ensemble les différents acteurs autour de l'enfant. *Ombres & Lumière* a réuni autour d'une table, une enseignante en maternelle, une AESH et une maman. Un dialogue en vérité.

Quels ont été vos parcours dans l'inclusion scolaire ?

Cécile : J'en suis à ma douzième année d'enseignement. Par choix et opportunité, je n'ai travaillé qu'en maternelle et Clis, aujourd'hui appelées Ulis élémentaires. Après une première expérience en cadre rural dans le Cher, je suis actuellement institutrice en grande section dans une école publique du quinzième arrondissement de Paris. J'ai toujours accueilli dans ma classe des élèves porteurs de handicap. Ils sont trois cette année, sur une classe de 25 élèves qui compte aussi trois élèves avec des problèmes de comportement.

Sabine : J'ai commencé ma carrière dans la publicité, puis je me suis arrêtée plusieurs années. Quand j'ai voulu reprendre le travail, j'ai entendu parler de la fonction d'AESH par quelqu'un dont c'était le métier : cela m'a tentée. Cela fait maintenant dix ans que j'exerce ce métier. J'ai participé à la concertation lancée par Sophie Cluzel

« Ensemble pour l'école inclusive ». Avec Cécile, nous avons aussi lancé un blog, *Dessine-moi un enfant pas comme les autres* (1).

Claire : Au CAMPS, le médecin avait refusé de parler de scolarisation pour Raphaëlla, ma fille atteinte d'un handicap moteur. Mais d'autres professionnels nous avaient dit que les années de maternelle pouvaient être des années de discernement. Il est en effet plus facile pour des parents d'accepter éventuellement le milieu spécialisé après avoir vu leur enfant grandir en milieu ordinaire. Pour Raphaëlla, nous avons fait le choix de l'école du quartier dont nous connaissions le fonctionnement grâce à nos aînés. C'était ainsi un choix de simplicité et de proximité. Après la maternelle, j'ai réalisé qu'elle avait des capacités qu'elle développait quand elle était seule avec un adulte, mais qu'elle ne pouvait pas les montrer dans une classe à 25 ou 30 élèves où l'enfant doit être rapide. Nous nous sommes alors orientés vers une école hors contrat à petits effec-

tifs où elle a eu la grande chance de bénéficier d'une AESH.

Sabine et Cécile, quels sont les motifs de satisfaction de votre métier ?

Sabine : C'est le rapport à l'enfant qui est extraordinaire ! On a une connaissance très aigüe de l'enfant et tous les petits glissements vers des progrès imperceptibles à d'autres sont des victoires magnifiques.

Cécile : Il n'y a pas de solution toute faite et cela pousse à être créatif. On a tous un domaine d'excellence, il faut essayer plein de choses et trouver ce à quoi l'enfant va s'accrocher. Je mets ainsi en place des projets personnalisés, car cela n'a pas de sens de leur faire faire la même chose qu'aux autres. Il est difficile pour les parents d'ouvrir un cahier dans lequel l'enfant n'a presque rien fait... Je confectionne par exemple avec l'enfant un album qui sera différent et qui sera son objet référent. C'est une fierté pour lui car il fait quelque chose que les autres ne



C. DE LA GOUTTE

◀ De gauche à droite : Sabine Fréchou-Komsta, AESH ; Claire Convert, maman ; Cécile Glasman, enseignante en maternelle.

fant avec une certaine réticence. Il se peut qu'un enseignant s'occupe de la classe et me laisse carte blanche pour l'enfant handicapé : ce n'est pas normal. Avec les parents, une belle relation peut se créer mais ce n'est pas toujours facile. J'ai parfois eu l'impression d'incarner leur « défaite ». Quelque part ils aimeraient que je n'existe pas, car je suis le marqueur de la différence...

Cécile : Je considère que je forme un binôme avec l'AESH qui est dans ma classe, je lui laisse prendre des initiatives. En Ulis, on ne survit pas sans AESH. Je compte sur les parents qui sont les meilleurs connaisseurs de leur enfant mais parfois, certains peuvent être durs, ne se rendant pas compte de tout ce que l'on essaie de mettre en place. L'ESS (équipe de suivi de scolarité) peut s'apparenter pour eux à un tribunal, cela peut être violent. Je suis là pour leur montrer que je ne les laisse pas tomber mais que je suis à leur côté.

Claire : L'enjeu pour les familles, c'est de coordonner tous les regards et de comprendre ensemble les capacités de l'enfant. Cela nécessite du temps et de l'énergie. Il peut y avoir des obstacles. Certaines AESH laissent parfois entendre qu'elles ont des consignes pour ne pas parler directement aux parents :

font pas et qu'il pourra présenter à la classe, à la directrice, aux autres maîtresses... Par ailleurs, l'inclusion est une richesse pour tous les enfants de la classe qui apprennent la différence, l'empathie, l'attention aux autres. Je leur confie des responsabilités. Par exemple, à tour de rôle, ils aident le petit garçon autiste de la classe pour qu'il entre en interaction avec les autres pendant la récréation. C'est valorisant pour eux.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Sabine : Pour mon premier poste, je me suis retrouvée catapultée du jour au lendemain auprès d'un enfant autiste avec des troubles extrêmement lourds, et une institutrice pas du tout formée. C'est une gageure monumentale ! Il faut s'approprier tous les trois. C'est un ballet un peu compliqué au début. C'est un métier pour lequel nous ne

sommes pas formées et qui est très mal payé. Un temps plein pour une classe de maternelle c'est 24 heures rémunérées entre 600 € et 800 € par mois...

Cécile : Je dois me former toute seule pour m'occuper au mieux de chacun. Je dois enseigner, intégrer des enfants handicapés et gérer des problèmes éducatifs de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, j'enseigne à 60 %, et j'éduque à 40 % ! Je suis obligée de faire du bricolage. J'aime beaucoup enseigner mais les conditions de travail ne me permettent pas de travailler en conformité avec mes valeurs.

Comment se passe la collaboration dans le trio enseignant, AESH, parents ?

Sabine : C'est très variable selon les enseignants. Certains ne nous considèrent pas très bien. Ils sont là pour enseigner et accueillent l'en-



c'est absurde car les parents sont des relais d'information et les experts des difficultés et de la pathologie de leur enfant. Dans certaines écoles, le carnet de bord qui existe entre les thérapeutes qui viennent du Sessad et l'institutrice n'est pas mis dans le cartable. Si votre enfant qui grandit est pris en Ulis, vous ne pouvez pas rentrer dans l'école, c'est un territoire fermé...

Quelles sont les limites à l'inclusion ?

Cécile : Mon objectif est qu'un enfant soit heureux de venir à l'école, qu'il soit pleinement intégré dans le groupe classe. En maternelle, cela se passe généralement bien. Les questions se posent plus pour l'entrée en CP quand des enfants ne peuvent pas suivre cette classe, même en étant aidés.

Sabine : Je pense à un petit garçon trisomique qui était très heureux au début, parfaitement bien intégré dans la classe. Et puis la deuxième année, il a été de moins en moins à l'aise car l'écart grandissait avec les autres enfants. Il ne parlait pas et cette difficulté à communiquer l'a poussé à taper. Il a été mis à l'écart par ses camarades. La limite arrive quand un enfant commence à être malheureux.

Claire : L'inclusion produit des bienfaits mais il peut y avoir un moment où le niveau de handicap est tel que cela a moins de sens. C'est dur pour l'enfant, pour son estime, d'être souvent en difficulté, d'être « catalogué » en classe. On peut arriver à quelque chose qui s'apparente à de la maltraitance.

Il faut aussi savoir lever le pied quand cela devient trop lourd pour les parents : former l'enseignante, l'AESH, espérer avoir une AESH l'année prochaine, trouver le bon matériel... Pour l'entrée en 6^{ème} de Raphaëlla, la perspective de faire la pédagogie du handicap de notre fille, de ses difficultés auprès de chaque professeur, nous a paru trop lourde si nous voulions être disponibles pour nos autres enfants et elle va faire sa rentrée à Saint Jean de Dieu, en IEM. Le choix d'une école spécialisée est une nouvelle étape à accepter mais me permettra de libérer du temps pour mes autres enfants car je ne suis pas que la maman de Raphaëlla !

Les pouvoirs publics semblent assez volontaires sur ce sujet. Quels sont les défis à relever selon vous ?

Sabine : Il faudrait revaloriser le métier d'AESH. Aujourd'hui par son manque d'attractivité, on recrute beaucoup de personnes qui sont en perte de repères. Et ce sont eux qui se retrouvent auprès des plus fragiles. C'est scandaleux.

Cécile : Le plus gros problème, c'est la formation. Or il y a clairement un manque de moyens. Intégrer des enfants handicapés demande de revoir l'organisation du système scolaire. Ce n'est pas juste mettre des enfants dans une classe ! C'est une révolution qui demande à être accompagnée. Certains enseignants n'acceptent pas d'avoir un regard extérieur sur leur travail, il faut les former, les accompagner. L'Education nationale est très corporatiste. Quand vous dites qu'il faut casser

les schémas et travailler tous ensemble pour le bien de l'enfant, vous êtes dans le politiquement incorrect.

Claire : L'école en France est un rouleau compresseur très normatif, elle fait pour le plus grand nombre. Mais l'inclusion, si elle nie la différence, est vouée à l'échec. Et elle sera maltraitante. Aujourd'hui la coordination au quotidien entre tous les intervenants n'existe pas suffisamment. Souvent ce sont les parents qui l'organisent. Ils réalisent un véritable parcours du combattant entre PPS, GEVA-Sco, ESS, AESH, AEEH, MDPH, Sessad, IME,... Le défi de l'inclusion, c'est aussi la multiplication des acronymes dans le monde du handicap ! Ils ferment le monde de l'inclusion à tous ceux qui n'en ont pas les clefs, ils ne peuvent s'y retrouver. Enfin, une chose toute simple pourrait être mise en place : établir un schéma clair pour inscrire pour la première fois un enfant à l'école, pour ne pas se perdre dans le dédale des démarches et des sigles... Sur ces sujets, j'aimerais souligner qu'un travail de fond est en train de se mettre en place entre le Secrétariat d'Etat aux personnes en situation de handicap, le ministère de l'Education nationale et des groupes de travail réunissant enseignants, AESH et des parents. C'est un grand progrès mais simplifier les dispositifs sera compliqué. Pourvu que les espoirs des familles ne soient pas déçus ! ●

Recueilli par C. Q.

(1) inclusionalecole.strikingly.com